

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Le prix de la conférence **Professionnels - Entreprises** est de : 400 €
- Le forfait comprend la participation à la conférence, les pauses-café, la documentation.
- Règlement à effectuer par chèque à l'ordre du *Centre Français de Droit Comparé*.
- Les annulations doivent nous être communiquées par écrit.
- Annulation reçue 15 jours avant la conférence : les frais seront remboursés.
- Annulation reçue moins de 15 jours avant la conférence : les frais d'inscription seront dus en totalité.
- Les participants pourront se faire remplacer.
- Pour tout renseignement complémentaire :
Aliette Voinnesson / Fax 01 44 39 86 28 / cfdc@legiscompare.com
- Colloque validé au titre de la formation continue des avocats (EFB).

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom du participant Prénom

Fonction Service

Entreprise ou Organisme

N° Rue

Code Postal Ville

Téléphone Télécopie

E-Mail

FORFAIT DE PARTICIPATION

- Je joins un chèque à l'ordre du CFDC
(La facture justificative me sera adressée par retour)
- Je réglerai à réception de la facture.

Signature

MOYENS D'ACCÈS

Métro : ligne 10 (Javel-André Citroën), ligne 8 (Balard)
Bus : lignes 42 (Rond-Point Saint-Charles), 62 (Convention Saint-Charles), 88 (Cauchy)
Parking : Citroën Cévennes

PUBLICATION

Les conférences et interventions feront l'objet d'une publication postérieure au colloque

Prière de retourner ce formulaire à :

Centre français de droit comparé / 28, rue Saint-Guillaume 75007 Paris

Pour faciliter votre inscription :

Télécopie : 01 44 39 86 28 ou e-mail : cfdc@legiscompare.com

CENTRE FRANÇAIS DE DROIT COMPARÉ

Sous le haut patronage du Ministère des Affaires Étrangères
et du Ministère de la Justice

La responsabilité sociétale des entreprises Approche environnementale

Jeudi 22 octobre 2015

Alors que la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) devient l'une des préoccupations majeures des entreprises internationales, comme l'atteste le nombre très important de rapports rendus à son sujet par des organisations internationales, un de ses aspects les moins étudiés est sa dimension environnementale, ce qui est tout à fait paradoxal au regard de la montée en puissance de la protection de l'environnement sous des formes très variées.

Cette approche environnementale de la Responsabilité sociétale des entreprises serait l'occasion de revenir sur ses sources, son incontestable dimension internationale, sa contribution à la réflexion sur les sources du droit en tant que manifestation du droit souple et processus d'harmonisation des législations.

Coordinatrice : **Béatrice Parance**

Professeur à l'Université Paris 8 Vincennes Saint Denis

Ministère de la Justice, Site Michelet, Grand Amphithéâtre
14 rue des Cévennes - 75015 Paris

MATIN

8h30 Accueil des participants

1 Approches générales

Présidence / Professeur François Guy Trébulle

9h *Propos introductifs*

François Guy Trébulle, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

9h15 *L'approche environnementale de la RSE : Prolégomènes*

Pascale Deumier, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

9h35 *L'avènement de l'approche environnementale de la RSE dans un système juridique mondialisé*

Pauline Abadie, Maître de conférences à l'Université Paris Sud

9h55 *L'approche environnementale de la RSE : cadre général ou logiques spécifiques par secteurs d'activité ?*

Elisabeth Gambert, Directeur RSE et Affaires internationales AFEP

10h15 *La protection du savoir-faire traditionnel associé à la diversité biologique*

Gaëtan Marain, docteur en droit de l'Université Paris-Dauphine

10h35 *Les comptabilités vertes*

Jacques Richard, Professeur de gestion, Université Paris-Dauphine

10h55 Pause café

11h05 *L'évolution du Pacte mondial des Nations Unies relatif à la RSE dans la dimension environnementale*

Peter Herbel, Gérant CSR consult, ancien directeur juridique du Groupe Total

11h25 *L'effectivité de l'approche environnementale de la RSE : Regards du Point de contact national français dans le cadre des principes de l'OCDE*

Maylis Souque, secrétaire générale du PCN français

11h45 Débats

12h15 Déjeuner libre

APRÈS-MIDI

2 Approche comparative

Présidence / Président **Franck Terrier**, président de la troisième chambre civile à la Cour de cassation

14h15 *Propos introductifs*

Franck Terrier, Président à la troisième chambre civile de la Cour de cassation

14h30 *Les rapports RSE des entreprises cotées*

Martine Charbonnier, Secrétaire générale adjointe de l'Autorité des marchés financiers

14h50 *La mise en œuvre de l'approche environnementale à travers le rapport RSE*

Violaine du Pontavice, Directeur associé spécialiste en droit de l'environnement, Ernst & Young,

Guy Gras, Directeur juridique Yves Rocher

15h15 *L'approche environnementale de la RSE dans quelques groupes mondiaux*

Une entreprise bancaire

Arnaud Berger, Direction Développement durable Groupe BPCE

Une entreprise spécialisée dans les services collectifs

Hélène Valade, Directrice Développement durable Suez Environnement

Une entreprise spécialisée dans la gestion de l'énergie

Gilles Vermot-Desroches, Directeur Développement durable Schneider Electric

Une entreprise de matières premières

Bernard Mathieu, Directeur Sustainable Development Groupe Lafarge-Holcim

16h15 *Le regard de WWF sur l'approche environnementale de la RSE*

Marie-Christine Korniloff, Directrice déléguée au monde économique WWF

16h35 *L'approche environnementale des entreprises (RSE) en droit africain*

Mustapha Ben El Ahmar, Directeur du Centre d'études et Recherches du groupe Crédit agricole du Maroc

16h55 *Propos conclusifs dans la perspective du Sommet de Paris*
un Ambassadeur (*)

17h15 Débats

17h30 *Rapport de synthèse et perspectives*

Béatrice Parance
